

Envoyé en préfecture le 19/05/2026

Reçu en préfecture le 19/05/2026

Publié le 20/05/2026

ID : 039-243900420-20260506-121_2026-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 06 mai 2026

Date de convocation
27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, mercredi 06 mai à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Nomination Commission consultative paritaire TECV N°121/2026

Nombre de membres

40

Présents

38

Représentés

1

Excusés

1

Votants

39

Présents

Mesdames Michaud, Desarbres, Kreuzer, Pieuchot, Sermier, Masuyer, Valot, Giancatarino, Humblot, Marchand, Millot, Locatelli, Villain, Pate, Jahier.

Messieurs Rose, Brochet, Voinot, Chevalier, Poctier, Maréchal, Rougeaux, Ramaux, Ciglia, Baton, Koehren, Mombobier, Rochet, Bouton, Della Santa, Rouault, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Bencetti, Goguilly, Januel.

Excusé M. Ferniot (procuration à M. Rochet).

Absent Mme Hählen.

Vu la loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (TECV) votée en août 2015, qui exige la mise en œuvre d'actions par les collectivités publiques avec leur syndicat d'énergie (SIDEDEC),

Vu que la commission comprend un nombre égal de délégué du SIDEDEC et de représentants des EPCI à fiscalité propre. Chacun de ces établissements doit disposer d'au moins un représentant,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De nommer Éric Bencetti représentant de la Communauté de communes du Val d'Amour au sein de la commission consultative paritaire TECV.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

